

جامعة محمد الأول

المدرسة الوطنية للتجارة والتسيير

وجدة

**Université Mohammed 1er**

**Ecole Nationale de Commerce et de Gestion**

OUJDA

Appel à communications

**L’Équipe de Recherche en Management Territoires-Firmes et Commerce**

Laboratoire de Recherche en Management territorial, Intégré et Fonctionnel    
(LARMATIF)

Organise

Une journée d’étude

Sous le thème :

**La ZLECAF et l'économie marocaine :**

**Quels impacts ?**

**Le 08 avril 2021**

À l’École Nationale de Commerce et de Gestion

OUJDA-MAROC

**PRÉAMBULE**

Plusieurs rapports et études portant sur l’Afrique considèrent la faible intégration régionale comme cause principale de la participation insuffisante du continent dans l’économie mondiale (à peine 5% du commerce mondial et 3% du PIB mondial en 2020). Les solutions proposées soulignent la nécessité d’un cadre juridique et institutionnel permettant l’exploitation des atouts de ce continent.

Dans ce contexte, le 21 Mars 2018, 44 pays africains ont signé l’accord pour la création d’une Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAF) à Kigali au Rwanda. Le 1er Janvier 2021 a témoigné de l’entrée en vigueur de cet accord après ratification à la date du 20 janvier 2021 par 36 pays africains. La ZLECAF représente une étape majeure dans l’achèvement réel de l'intégration économique de l’Afrique afin d’apporter la prospérité à son peuple, conformément à l’Agenda 2063 : l’Afrique que nous voulons.

La ZLECAF s’est fixée comme objectifs, entre autres, la création d’un marché unique pour les marchandises et les services, la contribution à la circulation des capitaux et des personnes et le fondement des bases de la création d’une union douanière continentale à un stade ultérieur.

Le Maroc, qui était parmi les premiers pays signataires de cet accord, a décidé de faire du développement socio-économique de l’Afrique l’une de ses priorités, en ce sens que les deux tiers des investissements directs à l’étranger du Maroc sont concentrés en Afrique. Cette adhésion permet aux entrepreneurs et aux investisseurs marocains de rayonner dans une zone de plus de 1,2 milliards d’individus et de 2,5 milliards à l’horizon de 2050.

La libéralisation des échanges dans le cadre de cette zone offre une réelle opportunité pour booster les échanges et la croissance, réduire la pauvreté et faciliter l'intégration de l'Afrique dans les chaînes de valeur mondiales. Toutefois, nombreuses sont les contraintes qui peuvent réduire les ambitions d’un tel accord, les infrastructures, les procédures douanières, les règles d’origine des marchandises, la sécurité, les conflits, les difficultés financières, etc. Ces dernières constituent une liste non exhaustive des obstacles à surmonter afin de saisir et pérenniser les opportunités existantes.

C’est dans ce cadre que la présente journée d’étude se veut une plateforme d’échanges et de discussions entre universitaires, institutionnels et professionnels pour examiner la problématique suivante :

**Quelles sont les retombées de la ZLECAF sur l’économie marocaine ?**

Pour traiter cette problématique, les communications pouvant entrer en résonance avec l’un des axes suivants sont sollicitées :

**AXES NON EXHAUSTIFS :**

* Le Cadre institutionnel et réglementaire de la ZLECAF ;
* Les enjeux socioéconomiques et géostratégiques de la ZLECAF ;
* Le Commerce intrarégional africain et la ZLECAF ;
* Les opportunités et contraintes de la ZLECAF ;
* Les facteurs clés de la réussite de la ZLECAF ;
* Le Maroc et les groupements africains : Bilan ;
* La ZLECAF et l’accélération des exportations marocaines vers l’Afrique ;
* La ZLECAF et la transformation structurelle de l’économie marocaine (croissance, emploi…) ;
* La ZLECAF et promotion du développement durable au Maroc ;
* La ZLECAF et instauration du Maroc dans les Chaînes de Valeur Régionales africaines.

**COMITÉ D’HONNEUR :**

- M. **ZARHLOULE YASSINE**,Président de l'Université Mohammed Premier, Oujda.

- M. AMAMOU BELKASSEM, Directeur de l’ENCGO, Université Mohamed 1er, Oujda.

**COMITÉ SCIENTIFIQUE :**

- M. AMAMOU BELKASSEM, ENCG, Université Mohamed 1er, Oujda.

- M. EL OUDRI ABDELKADER, FSJES, Université Mohamed 1er, Oujda.

- M. BELALIA ABDELMOUNIM, ISCAE – Casablanca.

- M. LAHMOUCHI MOHAMMED, Université Hassan 1er, Settat.

- M. ZENASNI MOURAD, ENCG, Université Mohamed 1er, Oujda.

- M. JABRI ABDELKARIM, ENCG, Université Mohamed 1er, Oujda.

- Mme. EL HAKMI SALIHA, ENCG, Université Mohamed 1er, Oujda.

- M. BENJILALI MOHAMED, COPE, Rabat.

- M. GALLOUJ NIZAR, ENCG, Université Mohamed 1er, Oujda.

- M. KCHIRI ABDELMAJID, ENCG, Université Mohamed 1er, Oujda.

- M. KHALFAOUI AZIZ, ENCG, Université Hassan 1er, Settat.

- M. EL MOIFEK ABBOUH, FSJES, Université Ibn Zohr, Agadir.

## - M. ED-DAOU MOHAMMED, FP, Errachidia, Université Moulay Ismail, Meknès.

- M. DRARIS MOHAMMED, Université Mohamed 1er, Oujda. Maroc.

- Mme ELGHALI FATINE, Université d’Almeria, Espagne.

**COMITÉ D’ORGANISATION :**

- M. ZENASNI MOURAD (coordonnateur de la journée), ENCG, Univ. Mohamed 1er, Oujda.

- M. JAAFARI ISLAM, Doctorant, ENCG, Université Mohamed 1er, Oujda.

- M. JABRI ABDELKARIM, ENCG, Université Mohamed 1er, Oujda.

- Mme. EL HAKMI SALIHA, ENCG, Université Mohamed 1er, Oujda.

- Mme. Saida AMANSOU, ENCG, Université Mohamed 1er, Oujda.

- Mme. hajar benjana, ENCG, Université Mohamed 1er, Oujda.

- Mme. BENNACEUR ASMAE, ENCG, Université Mohamed 1er, Oujda.

- M. KCHIRI ABDELMAJID, ENCG, Université Mohamed 1er, Oujda.

- M. ESSAHLI ABDELGHANI, ENCG, Université Mohamed 1er, Oujda.

- Mme. SANA QUARROUTE, ENCG, Université Mohamed 1er, Oujda.

- M. HILMI DRISS, ENCG, Université Mohamed 1er, Oujda.

**PRINCIPALES ÉCHÉANCES :**

|  |  |
| --- | --- |
| 25 février 2021 | Date limite de dépôt de résumé des propositions de communication |
| 28 février 2021 | Notification aux auteurs des communications retenues |
| 28 mars 2021 | Remise de la version finale de la communication |
| 02 avril 2021 | Notification aux auteurs des communications retenues |
| 08 avril 2021 | Date de tenue de l’activité scientifique |

**MODALITÉS DE SOUMISSION :**

Les auteurs doivent soumettre leurs communications en respectant les exigences suivantes :

* Document sous forme Fichier Word ;
* La première page de chaque article doit contenir le titre de la communication, les coordonnées des auteurs (nom, affiliation, adresse postale, adresse électronique, numéro de téléphone et fax) ;
* La deuxième page doit comporter un résumé (en français et en anglais/arabe, Maximum 10 lignes), ainsi qu’une liste de mots clés (Maximum 6 mots) ;
* Nombre de mots de l’article ne doit pas dépasser 7000 mots ;
* Ecriture avec Times New Roman en français et en traditional Arabic en arabe ;
* Taille de police 12 en français et 14 en arabe ;
* Interligne simple ;
* Les notes sont présentées par ordre numérique, placées en bas de page et signalées par des chiffres en surélevés (sans parenthèses) ;
* Les références bibliographiques doivent être classées par ordre alphabétique, chaque référence doit avoir été citée dans le texte. Ces références bibliographiques doivent se présenter comme suit :

|  |  |
| --- | --- |
| Livre | NOM P. (année). *Titre : compléments au titre.* Lieu : Éditeur. |
| Articles de revues | Nom, A. (année), « Titre de l’article », Nom de la revue, vol. 24, n° 2, p. XX-XX. |
| Articles publiés dans les actes de congrès | Nom, A., Nom, B. (année), « Titre de l’article », Actes du XXe colloque de XXX, Ville, Pays, p. XXXX. |
| Chapitres ou articles publiés dans des livres | Nom, A., Nom, B. (année), « Titre du chapitre ou de l’article », dans Nom, C. (dir.), Titre du livre, Éditeur, chap. 14, p. XX-XX. |
| Documents électroniques | Auteur (année), « Titre du document », http://adresse complète (consulté le jour/mois/année). |

**FORMULAIRE DE CONTRIBUTION**

|  |
| --- |
| Nom : .................................................................................................................. |
| Prénom : .............................................................................................................. |
| GSM : .................................................................................................................. |
| E-mail : ................................................................................................................ |
| Qualité du participant : ........................................................................................ |
| Établissement : ..................................................................................................... |
| Titre de la communication : ................................................................................. |
| Résumé de la communication : ............................................................................................................................................................................................................................................................ |

La communication est soumise aux adresses e-mail suivants :

[m1.zenasni@ump.ac.ma](mailto:m1.zenasni@ump.ac.ma)

jaafari.islam@gmail.com

Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter :

06 66 08 19 1 9

ou

0621783551